

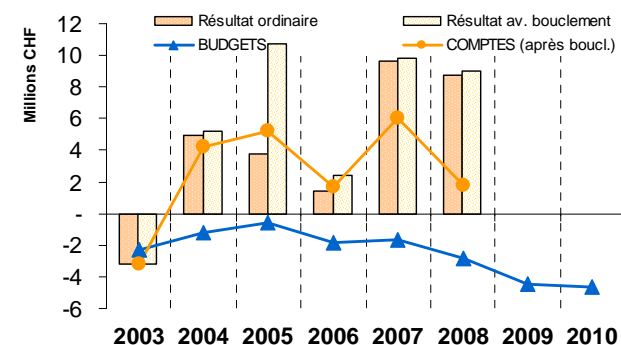
1 RESULTAT BUDGETAIRE

Le projet de budget pour l'exercice 2010 prévoit un excédent de charges de CHF 4'623'863. Ce résultat prévisionnel reste stable par rapport à nos prévisions 2009 (CHF 4'496'452). Après les derniers résultats bénéficiaires liés à la bonne conjoncture, nous devrions ressentir les premiers effets de la crise économique l'année prochaine par une stagnation de nos recettes fiscales (comparé aux comptes 2008) et par l'augmentation de la facture sociale.

Il faut également relever le mode de calcul de la péréquation intercommunale défavorable à notre commune car l'amélioration de notre capacité financière, supérieure à la moyenne cantonale, accentue encore notre contribution aux autres communes de CHF 1,0 million, tout comme notre participation à la facture sociale cantonale de CHF 1,8 million.

Le revenu des impôts a été revu à la hausse de CHF 4,0 millions par rapport au budget 2009 pour atteindre un niveau légèrement inférieur aux comptes 2008. Cette progression, avec la bonne gestion de nos charges maîtrisables, compense les mauvaises « surprises » de la péréquation et de la facture sociale.

Dicastères	Budget 2010		Budget 2009		Diff. B10/B09
	charges	revenus	charges	revenus	
AGCT	9'707'450	3'233'200	8'948'930	3'048'000	-573'320
FEG	15'045'300	59'560'047	14'201'750	55'402'570	3'313'927
SP3	9'260'518	5'641'700	8'923'865	5'462'100	-157'053
PAT	23'678'327	13'308'809	23'427'471	13'070'544	-12'591
IE	22'163'718	19'013'500	24'695'330	21'401'500	143'612
JSSEP	27'033'650	4'818'244	24'107'561	4'459'241	-2'567'086
ATD2	3'511'400	201'000	3'221'500	186'000	-274'900
Total charges	110'400'363		107'526'407		2'873'956
Total revenus		105'776'500		103'029'955	2'746'545
Excédents		4'623'863		4'496'452	-127'411

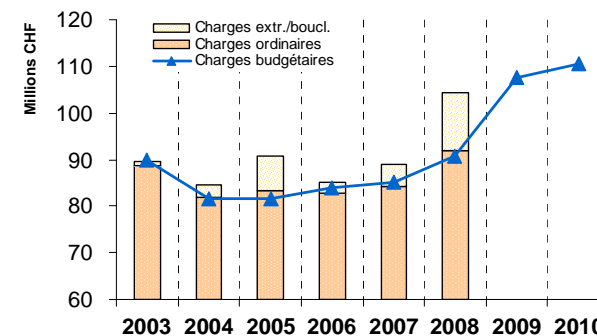


Conformément à son programme de législature et suite à l'acceptation des crédits par le Conseil communal, la Municipalité a inclus dans ce budget plusieurs mesures concrètes pour l'amélioration des prestations communales en faveur de la population et pour le développement de la Ville. A signaler en particulier : le doublement des places d'accueil de jour du parascolaire par la réalisation du nouveau site de Sylvana, disponible à la rentrée scolaire 2010 ; l'amélioration des cadences des bus des Transports publics de Morges et environs; la mise à disposition du réseau de vélos en libre service; la création de la Maison du dessin de presse au niveau culturel et, finalement, l'engagement d'un collaborateur pour assumer les projets d'infrastructures liés aux mesures du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM).

2 CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement devraient augmenter de CHF 2'873'956 (+ 2,7%) par rapport au budget 2009 pour atteindre CHF 110'400'363.

Charges par nature	Budget 2010		Budget 2009	Diff. B10/B09	Comptes 2008
	charges	revenus			
30 Autorités et personnel	30'722'900	27.8%	29'555'970	1'166'930	26'455'744
31 Biens, sces, marchandises	20'556'674	18.6%	23'076'741	-2'520'067	22'134'855
32 Intérêts passifs	2'330'700	2.1%	2'691'000	-360'300	2'712'359
33 Amortissements	8'876'930	8.0%	8'481'435	395'495	8'152'834
35 Rbts et subv. coll. publiques	32'835'179	29.7%	30'007'265	2'827'914	20'711'146
36 Aides et subventions	9'170'050	8.3%	8'055'681	1'114'369	5'894'438
38 Attributions fonds spéciaux	2'587'910	2.3%	2'409'145	178'765	14'588'503
39 Imputations internes	3'320'020	3.0%	3'249'170	70'850	3'561'486
Total charges	110'400'363	100.0%	107'526'407	2'873'956	104'211'364



Le poste « **autorités et personnel** » évolue de CHF 1,2 million. Il n'est prévu aucune compensation de renchérissement du coût de la vie mais uniquement la progression des échelons de la grille des salaires de la convention collective de travail. L'effectif du personnel communal fixe sera augmenté de 7 EPT (différence nette). Outre le nouveau poste pour les mesures PALM, nous trouvons 4,6 EPT à engager comme collaborateurs(trices) socio éducatifs(ves) au Centre de Vie Infantile. Le médecin scolaire change de statut; il passe d'indépendant à salarié à l'heure financé par l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME).

La diminution de CHF 2,5 millions du poste « **biens, services, marchandises** » est liée à la baisse du prix d'achat du gaz naturel aux Services industriels de Lausanne pour CHF 2,9 millions. La différence provient de l'augmentation des charges d'entretien (immeubles, routes, objets mobiliers), des frais de manifestations et de réception et du remplacement de la voiture de police (bisannuel).

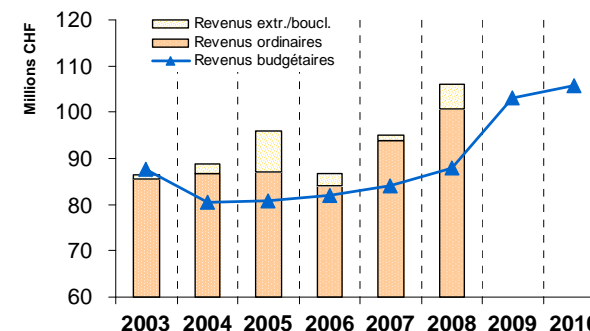
Les charges d' « **intérêts passifs** » devraient encore diminuer en raison des nouvelles baisses de la dette et du maintien des taux d'intérêts débiteurs très favorables pour se porter à un montant plancher de CHF 2,3 millions. Comme déjà annoncé précédemment, les charges de « **remboursements et subventions à des collectivités publiques** » augmentent drastiquement de CHF 2,8 millions (+ 9,4%) par rapport au budget 2009 à cause de l'augmentation de notre contribution à la péréquation intercommunale et de notre participation à la facture sociale cantonale.

Les « **aides et subventions** » sont en hausse de CHF 1,1 million, notamment pour l'augmentation des places d'accueil du parascolaire (+ CHF 479'000), l'augmentation de notre versement à la Fondation de La Côte (+ CHF 147'000) ainsi que l'augmentation des cadences des Transports publics de Morges et environs (+ CHF 240'000).

3 REVENUS DE FONCTIONNEMENT

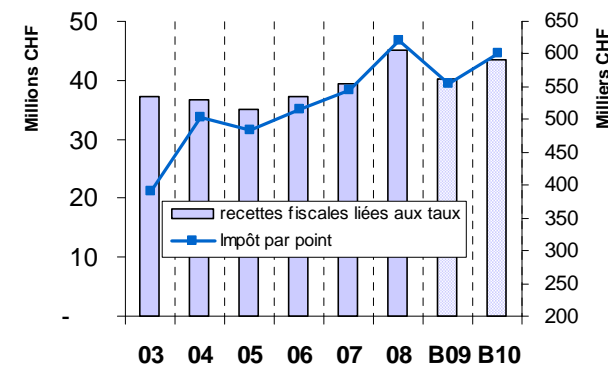
Les revenus de fonctionnement sont estimés à CHF 105'776'500. Ils sont en augmentation de CHF 2'746'545 (+ 2,6%) par rapport au budget 2009.

Revenus par nature	Budget 2010		Budget 2009	Diff. B10/B09	Comptes 2008
	charges	revenus			
40 Impôts	50'420'000	47.7%	46'458'000	3'962'000	51'430'161
41 Patentes, concessions	512'100	0.5%	512'000	100	501'101
42 Revenus du patrimoine	13'811'969	13.1%	13'757'224	54'745	11'186'816
43 Taxes, émoluments, ventes	24'930'527	23.6%	26'823'290	-1'892'763	26'745'752
44 Parts recettes cantonales	600'000	0.6%	550'000	50'000	426'109
45 Part. & rbts coll. publiques	10'514'534	9.9%	10'214'061	300'473	10'057'899
46 Autres prestations / subv.	789'550	0.7%	701'210	88'340	987'069
48 Prélèvements fds spéciaux	877'800	0.8%	765'000	112'800	1'108'188
49 Imputations internes	3'320'020	3.1%	3'249'170	70'850	3'561'486
Total revenus	105'776'500	100.0%	103'029'955	2'746'545	106'004'581



La baisse de CHF 1,9 million des « taxes, émoluments et produits des ventes » est due, comme pour les charges, à la baisse du prix du gaz qui entraîne une diminution du chiffre d'affaires de CHF 2,5 millions. Il est par contre prévu des augmentations de revenus pour les taxes d'épuration (+ 135'000), pour le produit des pensions au Centre de Vie Infantine (+ 142'000) et pour les entrées au Théâtre de Beausobre (+ 100'000).

Recettes fiscales	Budget 2010	Budget 2009	Diff. B10/B09	Comptes 2008	Diff. B10/C08
Revenu personnes physiques	30'100'000	28'680'000	1'420'000	30'204'762	-104'762
Fortune personnes physiques	4'200'000	4'010'000	190'000	4'251'952	-51'952
A la source	1'700'000	1'100'000	600'000	2'130'666	-430'666
Etrangers sans activité	400'000	380'000	20'000	379'720	20'280
Prestations en capital	600'000	550'000	50'000	496'744	103'256
Bénéfice personnes morales	5'700'000	4'600'000	1'100'000	6'504'752	-804'752
Capital personnes morales	900'000	850'000	50'000	1'028'466	-128'466
Recettes fiscales selon taux	43'600'000	40'170'000	3'430'000	44'997'062	-1'397'062
Impôt par point	601'379	554'069	47'310	620'649	-19'270
Habitants au 31.12	14'750	14'500		14'577	
Impôt par point et habitant	40.8	38.2		42.6	

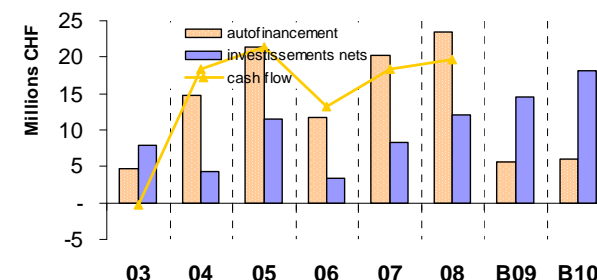


Les revenus du chapitre « **impôts** » s'améliorent de CHF 4,0 millions en comparaison du budget 2009. Si l'on prend uniquement compte les recettes fiscales liées au taux d'imposition, ces revenus devraient progresser de CHF 3,4 millions et ainsi atteindre CHF 43,6 millions avec une valeur du point d'impôt fixée à CHF 601'379 ou CHF 40,8 par habitant (cf. tableau page précédente).

4 DEPENSES D'INVESTISSEMENT ET AUTOFINANCEMENT PLANIFIES

Il est prévu d'augmenter nos dépenses d'investissement nettes en 2010. D'importants objets ont été votés ou doivent l'être prochainement (p.ex. la reconstruction de Sylvana et l'agrandissement de la Gracieuse pour le Centre de Vie Infantine, la réfection de l'Hôtel de Ville ou celle du Temple). Le montant prévu au budget 2009 de CHF 14,5 millions ne devrait pas être dépensé dans son intégralité; c'est pourquoi, la mise à jour du plan des investissements laisse apparaître un montant de CHF 18,1 millions à dépenser en 2010 en fonction des reports.

	Budget 2010	Budget 2009	Diff. B10/B09	Comptes 2008	Diff. B09/C07
Investissements					
Patrimoine administratif	18'149'932	14'578'805	3'571'127	11'780'181	6'369'752
Patrimoine financier	-40'600	-40'600	-	290'530	-331'130
Variation inventaires au bilan	50'000	-	50'000	87'787	-37'787
Investissements nets	18'159'332	14'538'205		12'158'498	
Autofinancement	5'963'177	5'629'128	334'049	23'426'365	-17'463'188



Le niveau de l'autofinancement reste stable à CHF 6,0 millions mais ne permet pas de financer entièrement nos investissements (32,8% de couverture uniquement). Ce chiffre est certes insuffisant mais il est à mettre en relation avec l'importante diminution de la dette des dernières années, nous permettant de réaliser les efforts d'investissements nécessaires à l'entretien de notre patrimoine, à l'amélioration des infrastructures nécessaires aux prestations communales et au développement de la Ville.

5 CONCLUSIONS

Avec un excédent de charges budgété à CHF 4,6 millions, le projet de budget de l'exercice 2010 est à nouveau péjoré par l'augmentation des charges péréquatives pour plus de CHF 2,8 millions. Le système actuel nous pénalise fortement en raison de la forte évolution de la capacité contributive de nos contribuables (personnes physiques et entreprises) supérieure à la moyenne des communes du Canton et à notre taux d'imposition attractif pour une ville centre.

La Municipalité estime néanmoins que notre situation financière actuelle reste suffisamment bonne pour supporter les importants investissements à venir. Il est indispensable de garder les objectifs fixés en début de législature en ligne de mire afin de maintenir notre Ville dans une dynamique de croissance dans le respect du développement durable pour le bien de l'ensemble de la population.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- après avoir pris connaissance du projet de budget ordinaire pour 2010 et du préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter le budget ordinaire de la Commune pour 2010 présentant un excédent de charges de CHF 4'623'863.00;
2. de prendre acte du budget des dépenses d'investissement avec les réserves qu'il comporte.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 5 octobre 2009.

au nom de la Municipalité
la syndique
le secrétaire



N. Gorrite
G. Stella